

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH6

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION N°6

DU 05/09/2012

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/ Permis de construire n° /sans objet/ Déclaration préalable: /sans objet/

Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
Х	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
Х	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

Lot	Observations

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: transmis, du mieux, encore a compléter...
- 1.2 Reste à transmettre : prototype/échantillon pour fenêtres/porte-fenêtres rep. F2V PF2V & PF1V

2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

Intervention entamée dans logements : 1 à 45, peintures dans logements 1 à 30

Logements visités ce jour : 39 & 16

AVANCEMENT : travaux de base : 33% ; travaux en option : 0%

Remarque tous logements : joints silicone des appuis de portes fenêtres et fenêtres à reprendre lorsque craquelés ; les éléments vitrés seront grattés s'il y des traces de peinture

Peintures sur menuiseries GDC (garde-corps), PB (persiennes bois), et GM (grilles métalliques) : du mieux, des efforts restent à faire

Logement 1 : PP1 : barre de seuil refixée, GM : ajout 1 patte de fixation en partie basse ; gâche à reprendre, & F2V+V : volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées, PF2V+V inaccessible et non vérifiée

Logement 2 : PP1 révisée, PF2V & PF2V+V révisées, y/c pose nouvelle béquille, nouvelle crémone ; volets sur fenêtre 7 posés ; casquette prévue sur fenêtre 6 selon plan de repérage dans rapport de diagnostic compte tenu de la protection par balcon en R+1, à retirer du marché,

Logement 3 : F2V sur rue : 1 ouvrant : parcloses pourries remplacées ; la partie basse de l'ouvrant étant pourrie, il a été convenu de remplacer l'ensemble de la menuiserie

Logement 4: locataires absents

Logement 5 : PP1 : rabotée en partie basse, F2V s/ cour : coulure peinture : à reprendre, F2V s/ rue : appui rejet d'eau pourri remplacé

Logement 6 : PP1 : rabotée, trou dans PP rebouché

Logement 7 : PP1 : forcée, fendue & détériorée : remplacée ; merci de fournir avec la nouvelle porte les béquilles, rosaces, serrures neuves comme indiqué au CCTP, PF2V+V s/cour volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées ; vitres toutes menuiseries à nettoyer

Logement 8 : PP1 : abîmée par l'eau en partie basse : remplacée ; merci de fournir avec la nouvelle porte les béquilles, rosaces, serrures neuves comme indiqué au CCTP

Logement 9 : PP1 : peinture réalisée (PP1 : face extérieure uniquement); GDC : vis & rondelles cuvettes manquantes à remplacer ; locataires absents

Logement 10 : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

Logement 11, 12 : locataires absents

3

Logement 13 : PP1 : à remplacer ; PF2V+V pourri : à remplacer ; tous volets : peindre chants notamment supérieurs & inférieurs

Logement 14 : révisions effectuées, peinture non réalisée, volets sur PF2V+V à remplacer (l'entreprise stockera l'un des volets pour éventuel remplacement dans un autre logement), F2V+V, rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre

Logement 15 : révisions effectuées, peintures en cours, vérifications impossibles du fait de la peinture, PP1 prévoir barre de seuil

Logement 16 : PP1 : à raboter en partie basse, PF2V : à regler (frotte en partie basse), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre

Logement 17 : PP peinte (première couche) ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / MODIFICATIONS DE PRESTATIONS

Nombre de crémones à gorge à prévoir pour un remplacement systématique sur PF2V et PF1V : selon plan de repérage joint en annexe au diagnostic : bâtiment A : 30 crémones ; bâtiment B : 42 crémones ; bâtiment C : 30 crémones ; bâtiment D 46 crémones; soit un TOTAL de 148 crémones. A soustraire de ce montant, bien entendu, les portes fenêtres entièrement remplacées. Les crémones proposées comprenant des serrures à clef, le PU des crémones sera complété du PU barillet (PU barillet en corps d'état métallerie)

En concertation avec la maîtrise d'ouvrage et l'entreprise, la maîtrise d'œuvre produira un OS ajoutant un mois à la durée d'exécution prévue des travaux de ce lot

la maîtrise d'œuvre a besoin d'un tableau précis des menuiseries qui semblent à remplacer (dormant, et/ou ouvrant(s)), mais aussi de l'ensemble des reprises en cours sur les logements dont l'entreprise compte proposer la réception (à communiquer à chaque réunion de chantier); merci, pour cela, de s'appuyer sur la nomenclature de repérage des menuiseries en annexe du rapport de diagnostic.

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE MERCREDI 12/09/2012 À 14H00